

AFFAIRE N° 33/4 BIS - Rattachement au budget

LE MAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et chers collègues,

J'ai l'honneur de vous demander le rattachement au budget 1980 de l'opération suivante :

DEPENSES

Chap. 902 art. 233-69 : Réf. des endiguements... 10 000 000,00

RECETTES

Chap. 902 art. 1051-90 : Réf. des endiguements 10 000 000,00

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOpte A L'UNANIMITE.

---

VU - St-Denis le 30 Décembre 1980  
P/le Préfet, le Secrétaire Général  
Signé : Richard CULFIAUX  
Pour Copie certifiée conforme,  
P/le Préfet,  
Le Chef de Bureau délégué,  
Georges FARSA.